



## **LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE**

### Aux représentant-e-s des médias

La Ville lance un appel à projet pour animer la place du Quai Ostervald

## **Le sud du Collège latin, un lieu pour les familles**

**Tandis qu'en été le port de Neuchâtel devient un lieu incontournable des soirées branchées de Suisse romande, la Ville de Neuchâtel souhaite aussi développer des animations pour les familles, sur la place adjacente du Quai Ostervald, au sud du Collège latin. L'appel à projets est lancé, délai au 4 janvier 2018.**

La place du Quai Ostervald, autrefois appelée place du Boulingrin, constitue une surface de quelque 1800 m<sup>2</sup> occupée en son centre par un bassin et plus récemment par un banc géant installé à l'occasion des festivités du Millénaire, qui fait la joie des touristes et des promeneurs à la belle saison.

Dans le cadre de l'animation du secteur du Quai du port et des rives du lac, les autorités communales neuchâteloises souhaitent développer l'offre en ajoutant sur cette zone des activités destinées en priorité aux familles. Depuis quelques années, le port est devenu un lieu de grande animation et ses soirées estivales sont de plus en plus prisées par un public de jeunes adultes. Il manquait cependant une offre pour les enfants et les familles. Pour y remédier, le Conseil communal lance dès aujourd'hui un appel d'offres (à lire en intégralité sur [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)).

### **Cuisine locale et prix familiaux**

Un projet pour la saison d'été ou alors qui dure toute l'année ? Tout est possible, il s'agit avant tout d'être créatif et motivé ! Un jury examinera les dossiers sur la base des critères suivants : restauration de qualité et de terroir à des prix abordables pour le public visé, animations originales et en partie gratuites pour les familles, intégration du projet dans son environnement et accès libre au bassin central de la place. Les candidat-e-s s'engagent aussi à respecter des horaires prédéfinis - pas au-delà de

23 heures en semaine (minuit les vendredis et samedis) et à ne pas dépasser le volume sonore de 79 dB.

Les dossiers sont attendus jusqu'au 4 janvier, et le jury délivrera son verdict d'ici la fin janvier 2018.

Neuchâtel, le 13 novembre 2017

Direction de l'agglomération,  
des infrastructures et de  
la sécurité

**Renseignements complémentaires :**

Violaine Blétry-de Montmollin, conseillère communale, directrice de l'agglomération, des infrastructures et de la sécurité, 032 717 72 03 [violaine.bletry-demontmollin@ne.ch](mailto:violaine.bletry-demontmollin@ne.ch)

Carole Vanni, cheffe de projet, 032 717 72 64 [carole.vanni@ne.ch](mailto:carole.vanni@ne.ch)